

# L'ENQUÊTE ARCHÉOLOGIQUE



HORS SÉRIE

Édition 2010

Région  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Lançon - Provence

## Une glacière du XVIII<sup>e</sup> siècle



111221 2,10 €



123456789012

# UNE GLACIÈRE DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE À LANÇON-PROVENCE

Liliane DELATTRE, archéologue

## PRÉSENTATION

À l'époque moderne, la ville possède au moins deux glaciers. L'une est antérieure à 1664, mais elle est peu documentée et sa situation *intra muros* n'a pu être repérée avec certitude. La seconde date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et a fait l'objet d'une recherche archéologique ces deux dernières années. Sa disparition visuelle était compensée par l'abondance des marques toponymiques : place de la glacière, porte de la glacière et rue de la glacière, ainsi que par un devis de construction conservé aux archives départementales de Marseille. En outre, un sondage réalisé par le club d'histoire locale avait permis, en 1993, de repérer son emplacement exact et de révéler son bon état de conservation. Contrairement à la précédente, cette glacière est située à l'extérieur des remparts, à proximité immédiate de la porte nord-ouest de la ville fortifiée, avec une exposition très favorable au nord et au mistral. L'emplacement permettait, en outre, un acheminement rapide depuis le canal de Craponne, situé à environ 500 m., qui devait fournir l'essentiel de la glace. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la glacière a perdu sa fonction et les habitants du quartier l'ont utilisée comme dépotoir. Après le remplissage de la cuve, la voûte a été détruite et les murs ont été arasés au niveau de circulation, permettant la transformation de l'espace en une place d'environ 350 m<sup>2</sup>. Divers aménagements ont ensuite jalonné l'histoire de la place, notamment la construction d'un transformateur électrique, l'installation d'éclairages et d'adductions d'eau, diverses plantations, jusqu'au recouvrement d'asphalte dans les années 1970 et son utilisation en parking. La municipalité, soucieuse de valoriser ce patrimoine, a déclenché un programme de recherches archéologiques afin de concevoir un projet de mise en valeur intégrant, autant que possible, l'ensemble des découvertes : La cuve a été vidée puis toute la place a été explorée dans la perspective d'une connaissance globale de la glacière et de son environnement.

## LA GLACIÈRE

La cuve, de forme provençale en cône tronqué inversé, est construite en moellons irréguliers de calcaire dur, liés par un mortier de chaux maigre, avec des parements relativement soignés. Elle est conservée sur 4,20 m. de hauteur et à l'arasement, le plan est légèrement ovoïde (4,30 x 4,50 m. pour les dimensions intérieures). La paroi, entièrement recouverte d'un enduit assez bien conservé, ne présente pas de trace évidente de reprise. Il apparaît que peu de modifications soient intervenues entre le devis et la réalisation (encadré et fig. 5) : Le puits possède bien un diamètre de 10 pans à sa base (2,50 m.), mais il s'élargit moins que prévu vers le sommet. Il est ainsi possible que la hauteur n'ait pas atteint les 33 pans initialement projetés mais ait été revue à la baisse. Par ailleurs, le réservoir n'a pas été réalisé selon les termes du devis mais par un creusement circulaire dans le substrat rocheux. Cette modification semble imputable à la nature même du terrain puisque la glacière est édifée sur le versant nord du promontoire, qui dévale en paliers rocheux irréguliers. Les constructeurs ont visiblement préféré entailler le roc en une cuvette circulaire d'un pan de profondeur et d'un diamètre légèrement inférieur à celui de la cuve, maintenant ainsi une banquette périphérique pour la pose des madriers qui devaient constituer le "grillage" évoqué dans le devis (fig. 3). De la même façon, le canal d'évacuation des eaux de fonte a vraisemblablement été creusé dans la pente rocheuse sur environ 7 m. de longueur. À la suite de ces opérations, les constructeurs ont édifié le mur circulaire et les murs de terrasse, en progression simultanée et en rehaussant le terrain au même rythme. Les parements extérieurs des soutènements encore visibles sont d'origine, mais la partie haute, formant garde corps, correspond à une restauration des années 1970 et dénote une sensible réduction de l'épaisseur initialement prévue de 3 pans (fig. 5). La glacière aurait ainsi été construite hors sol, sans nécessiter d'échafaudage, hormis pour l'intérieur de l'ouvrage. À l'exception des perturbations engendrées

successivement par la plantation puis l'arrachage de l'olivier du bicentenaire, les vestiges de la cuve sont en très bon état de conservation. La fouille a montré que la voûte était constituée de dalles et blocs de tuf d'épaisseur variable dont une importante quantité a été abandonnée dans la cuve. Elle n'a été démontée qu'après une importante accumulation de débris, facilitant ainsi sa destruction et la récupération des pierres les plus intéressantes, telles que celles des encadrements de la double porte, des dalles de couverture et des plus beaux blocs du dôme.

La fouille de la cuve a livré une centaine de kilos de mobilier dont quelques belles pièces datent du XVIIIe siècle : jarres à huile de Biot et de Fréjus - plats, assiettes et écuelles glaçurés avec des décors majoritairement tourbillonnants. L'essentiel date cependant des XVIIIe et XIXe siècles et les pièces les plus récentes situent l'abandon de la glacière dans la seconde moitié du XIXe siècle. Le cadastre napoléonien de 1818 atteste l'existence de la glacière, dont le fonctionnement aurait perduré encore quelques décennies (fig. 1).



Fig. 1 - Cadastre dit napoléonien, 1818



Fig. 2 - Vue satellite, coeur historique de Lançon-Provence et place de la glacière.



Fig. 3 - La cuve de la glacière et son réservoir taillé dans le substrat rocheux.



Fig. 4 - L'arase de la glacière et le panorama nord avec le canal de Craponne en contrebas.

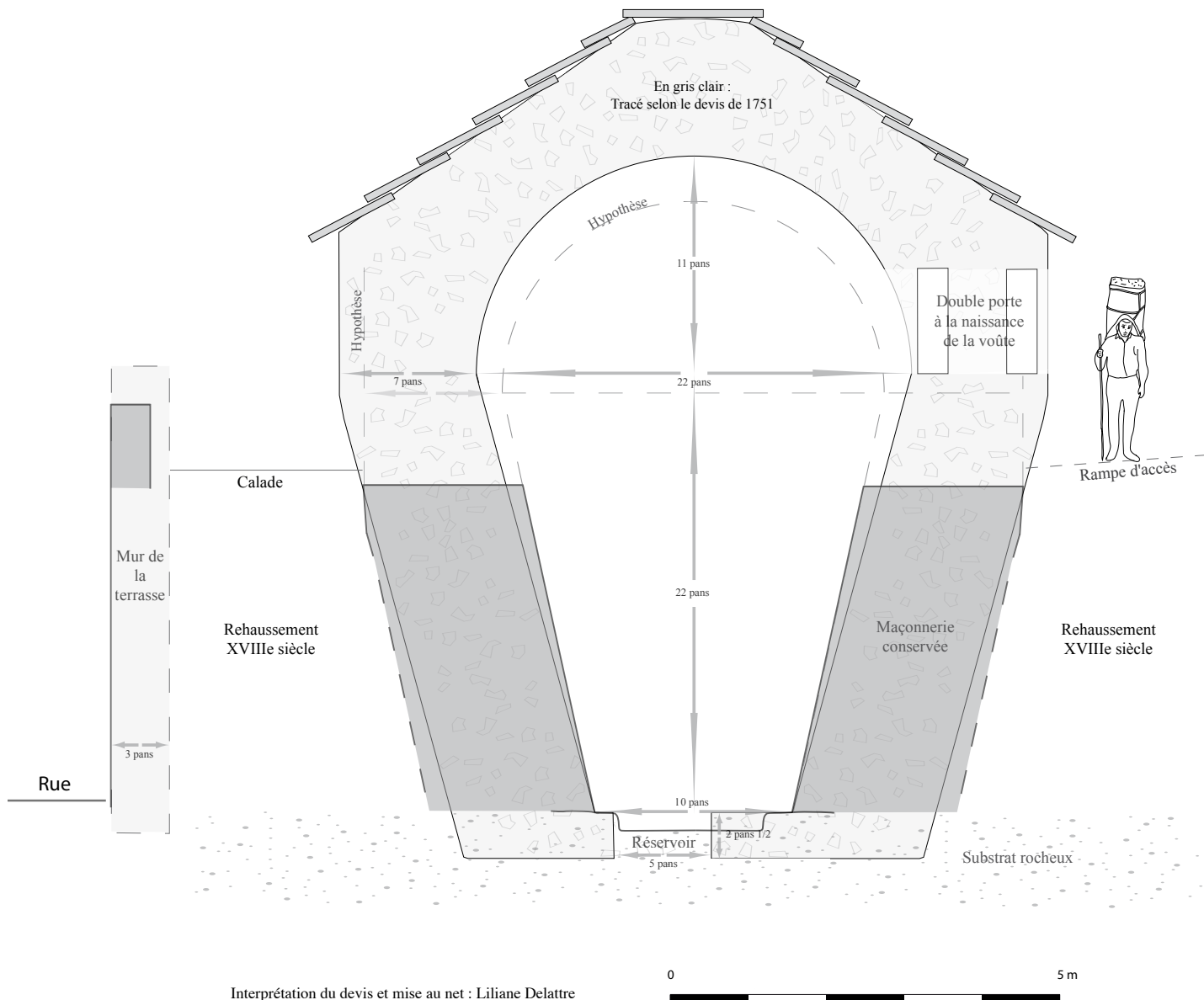


Fig. 5 - Du devis de 1751 à la réalisation

Un “devis estimatif pour la construction de la glassière de la communauté de Lançon”, en date du 23 juin 1751, révèle les principales lignes du projet. L’édifice sera construit au moulon, hors les murailles de la ville. La cuve fera 10 pans de large à sa base et 22 pans à son sommet, sur une hauteur de 22 pans . Au fond, un réservoir de 5 pans au carré et de 2 pans 1/2 de profondeur sera aménagé avec un grillage pour recueillir les eaux de fonte qui, de là, s’écouleront par un aqueduc. La cuve sera surmontée d’une voûte d’environ 11 pans de hauteur, à la naissance de laquelle se trouvera la double porte avec un encadrement intérieur et extérieur en pierres de taille grise. La voûte sera couverte de “bares” de pierre grise se recouvrant d’un quart de pans les uns sur les autres avec une pente ordinaire. Les murs auront 7 pans d’épaisseur. Une terrasse sera créée autour par la construction de murs de soutènement. Pour le contrôleur de la glace, une guérite sera construite contre le rempart. D’une superficie d’une canne en carré sur 10 pans de hauteur, la guérite sera pourvue d’une porte et d’une fenêtre, carrelée de briques, voûtée et couverte de “bares”.

Archives Départementales de Marseille AD 124 E DD1

\* En Avignon, le pan = 0,2468 m. À Marseille, le pan = 0,2516 m. À Arles, le pan = 0,2550 m.  
Pour dresser la coupe d’après le devis, nous avons retenu une valeur de 0,25 m.

## L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE

Pour l'organisation de l'activité, le devis mentionne le projet d'une guérite pour le contrôleur de la glace (voir encadré). Le plan cadastral de 1818 illustre une construction contre le rempart, à proximité de la tour, qui pourrait correspondre à cet ouvrage. Une carte postale du début du XXe siècle apporte le témoignage d'une voûte et d'une toiture couverte de dalles encore bien visibles sur le parement du rempart, mais sur une emprise qui apparaît plus grande que celle du cadastre et que les termes du devis (fig. 7). Les recherches archéologiques n'ont révélé que peu d'indices, la construction d'un transformateur dans les années 1920-1930 ayant entraîné la disparition intégrale des fondations précédentes (fig. 8). En outre, des interventions sur le rempart ont finalisé la disparition des anciennes traces de voûte et de toiture.

Seules quelques zones de mortier de chaux rosé subsistent sur les paliers du substrat rocheux ; elles pourraient signaler le mur sud de la guérite ou son sol, mais ces traces sont trop ténues pour autoriser une affirmation. L'aménagement de la place et la situation de la porte de la glacière ne sont pas mentionnés dans le devis estimatif mais les découvertes archéologiques ont permis de compléter ces lacunes. L'espace devait être entièrement caladé, comme l'attestent les vestiges mis au jour dans l'angle sud-ouest (figs. 6 et 9). Au fil du temps, les dommages d'utilisation ont été réparés par des apports de terre et de cailloux puis perturbés par divers creusements, ne laissant subsister qu'une portion de caniveau. La situation le long du mur de soutènement et la forme creuse du caniveau ont piégé les sédiments, qui se sont accumulés en protégeant et préservant cette zone. À l'entrée de la place, ainsi qu'à proximité de la glacière, des espaces consolidés d'une

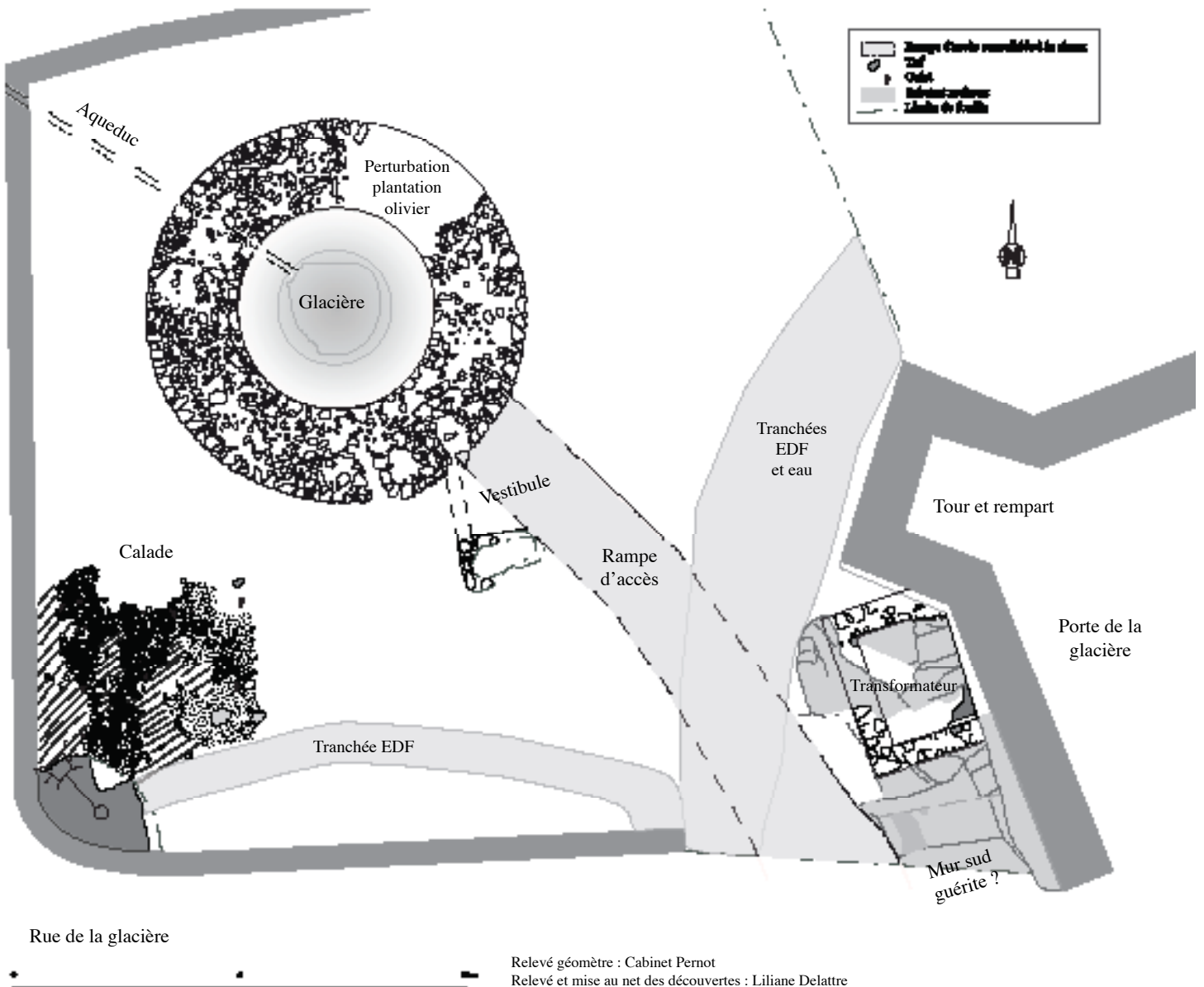


Fig. 6 - Plan de la place



Fig. 7 - Au début du XXe siècle, traces de voûte et toiture sur le rempart, entre la tour et la porte de la glacière.



Fig. 8 - Le transformateur dans les années 1920-1930.



Fig. 9 - Les vestiges de la calade et du caniveau.

épaisse couche de chaux semblent correspondre à la rampe d'accès qui se déroulait sur une douzaine de mètres avec une inclinaison proche de 3°. Cet indice permet de localiser la porte au sud-est et une seconde découverte confirme cette approche : Un vestige de mur avec un arrachement qui autorise la restitution d'un angle droit et l'hypothèse d'un vestibule (fig. 6). Idéalement, la porte d'une glacière est située au nord et ne nécessite pas de précaution particulière mais à Lançon une telle orientation n'aurait pas été fonctionnelle et il convenait donc de protéger l'entrée d'un ensoleillement nuisible aux capacités thermiques de l'édifice. Les remparts de la ville, qui s'élevaient alors bien plus haut que de nos jours, assureraient la protection des premiers rayons solaires et le vestibule garantissait ainsi le complément.

Au terme de cette recherche, les connaissances sur la glacière et son environnement se sont considérablement enrichies. Elles offrent une base de réflexion pour élaborer l'aménagement de la place et pour concevoir la présentation pédagogique. La place, qui offre par ailleurs un remarquable panorama sur le paysage et sur le rempart, pourrait ainsi ouvrir une nouvelle page de son histoire, intégrant les épisodes médiévaux et modernes pour constituer un indéniable attrait touristique et culturel.